



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

RECTORAT

LE SECRETAIRE GENERAL

Dr Stéphane BERTHET

☎ 004122 379 75 18

Stephane.Berthet@rectorat.unige.ch

Genève, le 9 mai 2007

Cher Collègue,

**Par ces lignes, nous avons le grand plaisir de confirmer votre inscription et de vous inviter au XVI<sup>e</sup> Colloque du Groupement International des Secrétaires Généraux des Universités Francophones (GISGUF) qui se tiendra à Genève du 20 au 23 juin 2007.** Le colloque est organisé par l'Université de Genève avec le soutien du GISGUF, de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), du Département fédéral des Affaires étrangères de Suisse (Service de la Francophonie) et de la Banque PICTET.

Ce colloque a pour thème la **Gestion de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur**. L'objectif est de faire le point sur l'état de l'art en matière de gestion de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur. Les références et les lignes directrices pour un management interne et externe de la qualité dans l'environnement spécifique des établissements d'enseignement supérieur seront présentées et discutées au travers de conférences et de diverses contributions. Ces dernières seront l'occasion d'un partage des expériences et des meilleures pratiques recensées dans l'un ou l'autre des établissements participant au colloque. L'approche comparative permettra d'évaluer les raisons de la diversité des situations et de déboucher sur des conclusions théoriques et pratiques permettant aux Secrétaires généraux des Universités du Nord et du Sud de disposer d'outils et de méthodes applicables à l'amélioration de la gestion de leur Institution.

L'ensemble du colloque se déroulera au Centre Médical Universitaire de l'Université de Genève [CMU] (Rue Michel-Servet 1 • ☎ 0041 22 379 51 11)

<http://www.medecine.unige.ch/organisation/contacts/index.php>

Pour accompagner cette invitation, il nous paraît utile de vous fournir les informations suivantes au sujet de votre participation au colloque et de votre séjour à Genève.

**INSCRIPTION:** Le forfait des participants comprend le droit d'inscription, la mise à disposition des documents de travail et la délivrance des Actes du Colloque, ainsi que les déjeuners, dîners, pauses-café et cocktails.

Le forfait des accompagnants comprend la participation aux activités conjointes prévues au programme général et dans le programme des accompagnants. Ces deux programmes sont sur le point d'être finalisés et vous parviendront prochainement par courriel.

Il importe de noter que les coûts d'inscription ne comprennent pas les repas que vous pourriez prendre les mardi et vendredi soir et le samedi à midi.

**ARRIVÉE :** L'aéroport de Genève est relié au centre ville par le train [un train toutes les 15 minutes environ • durée du trajet 6 minutes • prix : CHF 3.20 pour un trajet d'une heure (en train, bus ou tram)]. Depuis la gare, il est ensuite possible de prendre le tram 16 (direction Moillesulaz • descendre à l'arrêt Terrassière) ou le bus 27 (descendre à la place des Eaux-Vives) pour vous rendre dans le quartier des hôtels où vous êtes logés. A votre arrivée à l'hôtel, **une carte de libre circulation dans les transports publics genevois** – valable pour la durée de votre séjour à l'hôtel – pourra vous être remise **sur demande**. Le réseau des transports publics est bien développé à Genève.

**HÉBERGEMENT:** Les participants sont logés dans trois hôtels \*\*\*\*étoiles proches les uns des autres et situés au cœur de la ville de Genève à proximité du lac et des grands magasins

[cf. plan ci-joint].

**Une chambre double est réservée à votre intention à l'Hôtel CHURCHILL  
(arrivée 19 juin – départ 24 juin)**

**Rue du Simplon 15 • Genève • ☎ 0041 22 591 88 88**

**Nuits supplémentaires :** Les participants ayant émis le souhait de passer des nuits supplémentaires à Genève sont priés de confirmer au plus vite leur réservation eux-mêmes directement à l'hôtel.

Les frais de téléphone, connexion internet et minibar ne sont pas inclus dans les frais d'inscription. Ils sont à la charge des participants et doivent être payés au moment du départ.

**FORMALITÉS:** Chaque participant doit se procurer les documents nécessaires pour son entrée en Suisse. Veuillez vous informer des formalités à entreprendre auprès de l'Ambassade ou du Consulat suisse de votre pays. Vous pouvez aussi consulter le site WEB de l'Office fédéral des migrations à l'adresse suivante :

[http://www.weisungen.bfm.admin.ch/einreise/index\\_visumvorschriften\\_f.asp](http://www.weisungen.bfm.admin.ch/einreise/index_visumvorschriften_f.asp)

Les ressortissants des pays qui ne sont pas membres de l'Union Européenne, dans la mesure où ils doivent effectuer un séjour de transit en France, à l'aller et/ou au retour, doivent obtenir un visa des Autorités françaises.

**DOUANES:** Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site de l'Administration fédérale des douanes :

[http://www.ezv.admin.ch/zollinfo\\_privat/index.html?lang=fr](http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_privat/index.html?lang=fr)

**DEVISES:** La monnaie locale est le franc suisse (CHF) : 1 CHF vaut 0,95 \$ CAD (1 CAD = 1,05 CHF) et 0,62 Euro (1 Euro = 1,61 CHF). Ces taux sont cependant variables.

**ASSURANCE-MALADIE:** Le coût des soins médicaux et dentaires est élevé en Suisse. Avant leur voyage, **les congressistes et les accompagnants doivent par conséquent vérifier qu'ils disposent d'une couverture d'assurance pour les frais médico-hospitaliers et pour les frais de rapatriement**. Le Comité organisateur du XVI<sup>e</sup> Colloque du GISGUF ainsi que les établissements hôtes se déchargent de toute responsabilité concernant ce point.

**CLIMAT:** En juin, le climat est agréable à Genève et la température moyenne est de 20°C. Il est suggéré de vous munir d'un pull-over, d'un coupe-vent et de chaussures adéquates (chaussures solides et fermées ou éventuellement baskets) en vue de l'excursion aux Rochers-de-Naye. En altitude (2000m), la température est plus fraîche.

**ALIMENTATION ÉLECTRIQUE:** 220 volts.

**CODE VESTIMENTAIRE:** Bien qu'il soit de mise d'adopter une tenue plus décontractée pour les travaux, il importe de prévoir des vêtements de ville pour la cérémonie d'ouverture et les réceptions officielles.

**USAGE DU TABAC:** Depuis 2005, les bâtiments de l'Université de Genève sont des zones non-fumeurs. Bien que Genève n'ait pas encore adopté de loi interdisant de fumer à l'intérieur des lieux publics, des institutions et certains établissements ont déjà imposé cette règle. C'est le cas des hôtels dans lesquels vous êtes logés, à l'exception des chambres fumeurs réservées pour quelques participants.

**DOCUMENTS PUBLICITAIRES:** Une table sera réservée au Centre médical universitaire (CMU) pour déposer tout document publicitaire de votre Institution que vous souhaiteriez porter à l'attention des participants. L'espace étant réduit, il nous semble raisonnable de limiter les présentations à un ou deux documents par établissement. Le Comité organisateur se réserve le droit de restreindre le nombre de documents si cela s'avère nécessaire.

**COURRIER ÉLECTRONIQUE:** Au CMU, des ordinateurs seront mis gratuitement à la disposition des participants afin que ceux qui le souhaitent puissent accéder à leur courrier électronique.

**FÊTE DE LA MUSIQUE :** Du 22 au 24 juin, aura lieu à Genève la Fête de la musique. Son programme sera disponible au courant du mois de juin à l'adresse suivante :

<http://www.ville-ge.ch/culture/fm/>

Nous espérons vivement que le programme que nous avons préparé à votre intention vous satisfera pleinement.

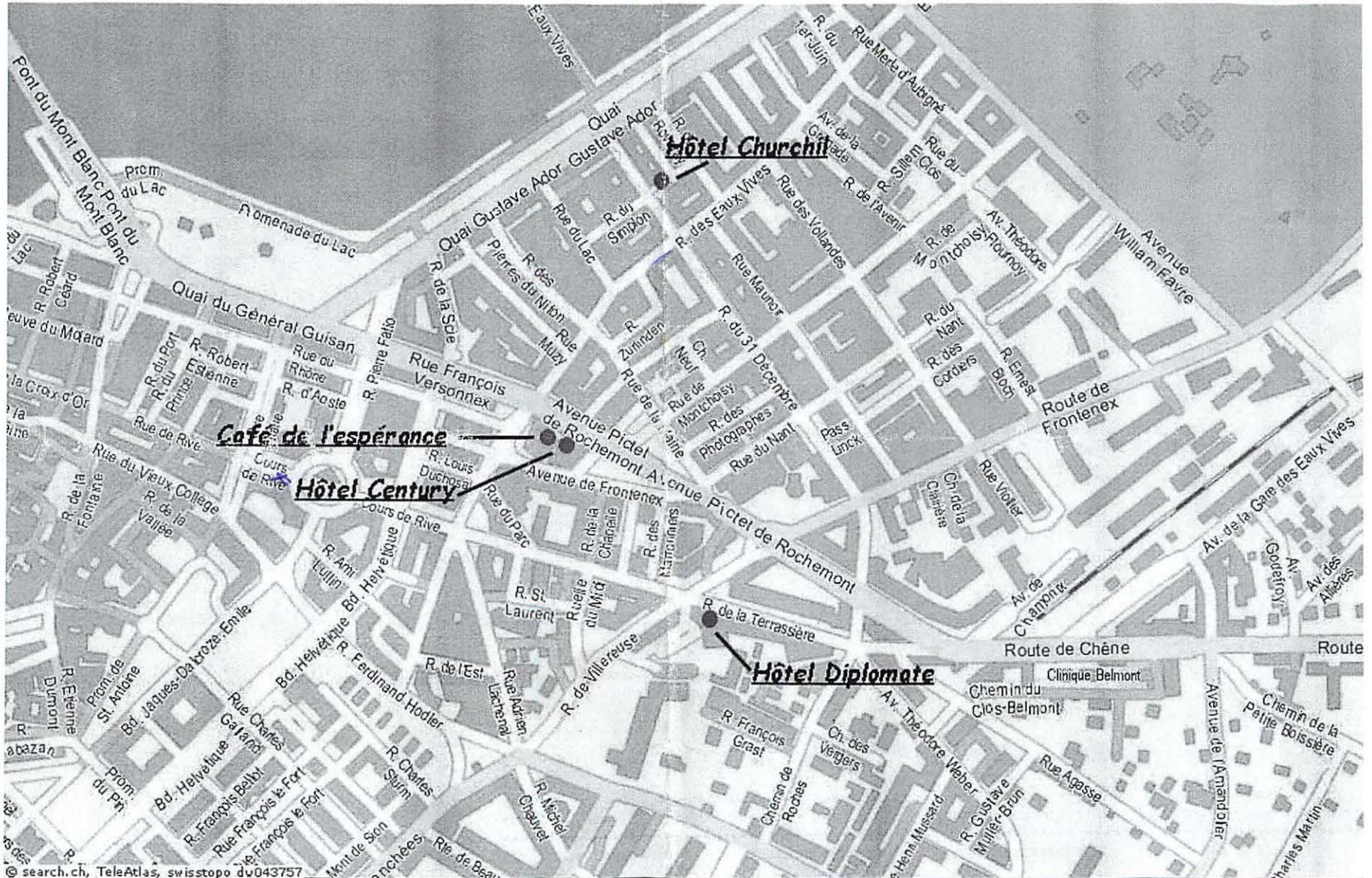
Veillez agréer, cher Collègue, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.



**Stéphane BERTHET**  
*Secrétaire général*

annexe : un plan

mgj/mg



**Hôtel Churchill**

**Café de l'espérance**

**Hôtel Century**

**Hôtel Diplomate**



Groupement international des Secrétaires Généraux des Universités  
Francophones  
Association loi 1901 - Membre associé de l'Agence Universitaire de la  
Francophonie (AUF)



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

**XVIe Colloque du GISGUF**  
**"GESTION DE LA QUALITE DANS LES ETABLISSEMENTS**  
**D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR"**  
Université de Genève  
20-23 juin 2007

**CONDITIONS BULLETIN D'INSCRIPTION**

## **CONDITIONS GENERALES :**

### **INSCRIPTION ET CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

L'inscription est obligatoire pour avoir accès à toutes les sessions et à toutes les activités du colloque.

#### **Vous pouvez vous inscrire de la manière suivante :**

pour l'inscription et le paiement : en ligne, via le site web par un lien sécurisé.  
Veuillez noter que pour vous inscrire en ligne, le paiement par carte de crédit n'est pas nécessaire mais recommandé.

[Cliquer ici pour vous inscrire](#)

Il ne sera pas tenu compte des demandes d'inscription ou de changements faits par téléphone.

#### **Inscription et paiement en ligne**

Dès réception de votre inscription et après vérification de votre paiement en ligne, vous recevrez une lettre de confirmation de l'université de Genève, organisatrice du colloque, relative à votre inscription et votre hébergement ainsi que le statut de votre paiement et le montant de la TVA.

**Cette lettre de confirmation peut vous être demandée à votre arrivée au colloque, au bureau d'accueil. Merci de bien vouloir la prendre avec vous.**

#### **Inscription et paiement par virement bancaire**

Dès réception de votre inscription et après vérification de votre paiement, vous recevrez une lettre de confirmation de l'université de Genève, organisatrice du colloque, relative à votre inscription et votre hébergement ainsi que le statut de votre paiement et le montant de la TVA.

**La copie du document attestant du virement bancaire peut vous être demandée à votre arrivée au colloque, au bureau d'accueil. Merci de bien vouloir la prendre avec vous.**

#### **Sont inclus dans les frais d'inscription (membres du GISGUF) :**

- Accès à toutes les sessions du colloque
- Accès à la cérémonie d'ouverture et réception de bienvenue, soirée de Gala et dîner au Château de Coppet
- Documents du colloque (programme final, documentation, sac de conférence)
- Pauses café du matin
- Déjeuners et dîners (sauf le dîner du 22 juin)
- Logement et petit-déjeuners à l'hôtel
- Visite/conférence du vendredi 22 juin 2007

#### **Sont inclus dans les frais d'inscription (accompagnants) :**

- Participation à la réception de bienvenue, soirée de Gala et dîner au Château de Coppet
- Accès à tous les programmes culturels organisés pour les accompagnants

- Déjeuners organisés durant les visites culturelles et dîners (sauf le dîner du 22 juin)
- Logement et petit-déjeuners à l'hôtel

Il n'est pas prévu de service de navette organisé par le colloque entre l'aéroport ou la gare et les hôtels, à l'arrivée ou au départ.

### **Forfait :**

Le fait de ne pas participer à un événement ou une visite ne donne pas droit à un remboursement sur le prix du forfait. Il en va de même en cas de nombre effectif de nuitées inférieur au nombre de nuitées prévues dans le forfait.

### **Modalité de paiement :**

Tous les paiements doivent être effectués auprès de l'**UNIVERSITÉ DE GENEVE**, en francs suisses de la manière suivante :

carte de crédit : **uniquement** cartes VISA/EUROCARD/MASTER CARD ou AMEX

virement bancaire à l'ordre de

**UBS SA**

Case postale

1211 Genève 2

N° compte : 240-472319.00D

N° client : 240-472319

IBAN : CH15 0024 0240 4723 190

BIC : UBSWCHZH80A

Communication : UN6365 GISGUF

**Le bureau organisateur du colloque ne prend pas en charge les frais bancaires.**

### **Conditions de modification ou annulation pour inscription et hébergement :**

Toutes modifications ou annulations doivent être notifiées par Télécopie ou e-mail

**Télécopie N° : +41 22 379 76 01**

**e-mail : gisguf@unige.ch**

et sont soumises aux conditions suivantes :

- **Jusqu'au 31 mars 2007** : 150.- CHF seront retenus pour frais administratifs pour toute annulation d'inscription et 20.- CHF seront retenus pour frais administratifs pour toute annulation d'hébergement.
- **Annulation entre le 1er avril 2007 et le 15 mai 2007** : 50% du montant total seront retenus pour frais administratifs
- **A compter du 16 mai 2007** : aucun remboursement ne sera effectué.

Les remboursements seront effectués **APRES** le colloque.

### **DELAÏ D'INSCRIPTION**

Le délai pour les inscriptions est fixé au **28 février 2007**.

